

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012 DE 17 H 35 À 19 H 35**

Présidente : Mme LECOMTE, Principale

Nombre de membres présents : 20 ayant tous voix délibérative – QUORUM ATTEINT ET DEPASSE

Membres retardés :

Membres excusés : M. ESPAZE – M. GERVAIS – M. MIGNOT – Mme LEBLOND

Membres suppléés : M. SUDAN par Mme COMTE

Membres absents :

Membres invités :

Secrétariat de séance : Mme Rodarie, enseignante

Madame la Principale ouvre la séance à 17 H 35

Le procès verbal du lundi 22 octobre 2012 est approuvé à 20 voix pour

ORDRE DU JOUR	Nombre de feuilles	Observations
<p>I – <u>PARTIE PEDAGOGIQUE</u> :</p> <p>1.1 – Diplôme National du Brevet 2013 - Modalités de passation de l'épreuve orale d'Histoire des Arts - Modalités d'évaluation de l'Education Physique et Sportive</p> <p>1.2 – Projet de l'Association Sportive</p> <p>1.3 – Recrutement d'un Assistant d'Education pour les TICE</p> <p>1.3 – Rattrapage du Pont de l'Ascension vendredi 10 mai 2013 après midi</p> <p>II – <u>PARTIE FINANCIERE</u> :</p> <p>2.1 – Voyage Tunisie 2.2 – Contrats / DBM 2.1 – Budget 2013</p> <p>III – <u>INFORMATIONS DIVERSES</u></p>	6	

Mont-sous-Vaudrey, le 06 décembre 2012

La Présidente,

I. LECOMTE

La Secrétaire,

AL. RODARIE

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>I – PARTIE PEDAGOGIQUE</p> <p>1.1 – <u>Diplôme National du Brevet</u></p> <p style="padding-left: 40px;">- Modalités de passation de l'épreuve orale d'Histoire des Arts</p> <p>Les modalités de passation de l'épreuve sont définies par une circulaire n° 2011-189, et au sein de l'établissement.</p> <p>Mme Lecomte rappelle que les élèves étudient l'HDA de la 6^{ème} à la 3^{ème}.</p> <p>Il a été décidé par l'équipe pédagogique que l'épreuve se déroule de la façon suivante:</p> <p style="padding-left: 40px;">Parmi les objets d'études travaillés au cours de l'année de 3^{ème}, les élèves en choisiront 5.</p> <p style="padding-left: 40px;">Le jour de l'oral, le jury choisira une de ces oeuvres.</p> <p style="padding-left: 40px;">Afin d'enrichir le débat, le jury pourra proposer une oeuvre inconnue en relation avec l'objet d'étude initialement proposé.</p> <p style="padding-left: 40px;">Il est aussi proposé aux élèves de déposer un dossier. Il est rappelé que l'épreuve dure 15 min, et qu'il n'y a pas de préparation.</p> <p style="padding-left: 40px;">L'épreuve se déroulera le mercredi 22 mai matin.</p> <p style="padding-left: 40px;">La liste des oeuvres choisies devra être rendue pour le mardi 7 mai 2013.</p> <p style="padding-left: 40px;">L'épreuve donne lieu à une note sur 20, et affectée du coefficient 2.</p> <p>Vote: Abstention 0 Contre 0 Pour 20.</p> <p style="padding-left: 40px;">- Modalités d'évaluation de l'Education Physique et Sportive</p> <p>Des nouvelles règles d'évaluation de l'épreuve d'EPS seront appliquées pour le brevet 2013.</p> <p>M. Senot, professeur d'EPS rappelle que les élèves devront atteindre le niveau 2 dans 4 compétences propres. Il existe différentes activités dans chaque compétence. La note finale sera la moyenne des 3 meilleures notes obtenues dans 4 champs différents.</p> <p>Le niveau 2 correspond à une pratique supérieure à 20 heures effectuées au cours de toute la scolarité.</p> <p>Mme Lecomte demande ce qu'il en sera pour les élèves ayant des inaptitudes physiques au cours de l'année.</p> <p>M. Senot répond que cela sera sur avis médical, que la pratique et l'évaluation seront adaptées, et que l'élève peut éventuellement être évalué sur 2 activités et non 3.</p> <p>Pas de vote requis pour ce point là.</p>	

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>1.2 – <u>Projet de l'Association Sportive (cf. annexe)</u></p> <p>M. Senot, professeur d'EPS fait une lecture commentée du bilan de l'AS. Il tient à remercier Mme Launoy et M. Charton pour leur intégration au bureau.</p> <p>Il y a un affichage avant le self, et au gymnase. De façon générale, M. Senot est satisfait car la participation est bonne cette année, meilleur que l'année passée. Une des explications peut être l'aménagement de l'emploi du temps qui permet de libérer sur un même créneau horaire, les élèves de même niveau.</p> <p>Il reprend les objectifs de l'AS à savoir, fidéliser les élèves et être attentif à leur demande</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>1.3 – <u>Recrutement d'un Assistant d'Education pour les TICE</u></p> <p>Mme Lecomte, Principale rappelle qu'un projet tablettes numériques est en cours avec une classe de 6^{ème} et qu'un dossier a été déposé au rectorat pour obtenir des moyens supplémentaires. La demande a été favorable, et nous avons eu 42 heures pour la concertation entre professeurs, et un demi-poste d'assistant d'éducation, à fin pédagogique.</p> <p>Le chef d'établissement doit avoir l'aval du CA pour le recruter.</p> <p>Mme Lecomte soulève aussi l'éventuelle difficulté à trouver, et à recruter cette personne qui doit avoir au moins une licence ou un master 1, master 2. Se pose aussi la question de définir son rôle, par rapport aux besoins des enseignants.</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p>	

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012

N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>1.4 – <u>Rattrapage du Pont de l'Ascension vendredi 10 mai 2013</u></p> <p>Mme Lecomte rajoute à l'ordre du jour, le rattrapage du pont de l'Ascension.</p> <p>Le Recteur, le Directeur académique ont envoyé un courrier proposant le rattrapage de l'Ascension le 10 mai 2013, de façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">- le 10 mai après midi par le mercredi le 3 avril après midi (le matin par protocole de remplacements comme accepté au conseil d'administration du 22 octobre 2012). <p>Or, le rattrapage de l'allongement de vacances de la Toussaint était prévu ainsi:</p> <ul style="list-style-type: none">- le jeudi 8 novembre 2012 : rattrapage le mercredi 22 mai 2013 après-midi et le mercredi 3 avril 2013 après-midi- le vendredi 9 novembre 2012 : rattrapage le vendredi 5 juillet 2013 <p>Donc cette date du 3 avril est prise deux fois. Et comme le Recteur demande un rattrapage sans perturber les transports scolaires, Mme Lecomte propose que les heures du vendredi 10 mai 2013 après midi soit rattrapées également par des protocoles de remplacement.</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>II – <u>PARTIE FINANCIERE</u> (cf. annexes)</p> <p>2.1 – Voyage Tunisie</p> <p>Mme Dupanloup, professeur d'Histoire Géographie rappelle les grandes lignes de son projet, à savoir l'échanges de 20 élèves de Mont sous Vaudrey avec des élèves tunisiens de Douz, dans le but d'ouverture sur d'autres cultures, d'échanges autour d'une thématique commune, et une idée de ce que peu représenter la solidarité internationale.</p> <p>Ce projet aboutira à une rencontre en mars /avril 2013.</p> <p>Les élèves tunisiens viendraient sur leurs vacances, fin mars, et les élèves de Mont sous Vaudrey s'y rendraient avant les vacances de Pâques, selon les dates des vols aériens. Le départ se fera de Lyon, sur une ligne Lyon- Tozeur, proche de Douz (Tavaux-Djerba est trop loin de Douz.)</p>	

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>Mme Dupanloup rappelle que beaucoup d'énergie a été déployée pour trouver des fonds.</p> <p>Suite au courrier envoyé au Conseil Général, Mme Brulebois a répondu favorablement et a pu octroyer une subvention de 2406 euros à ce projet. Mais elle désirait que cette subvention soit utilisée pour le déplacement de nos collégiens vers la Tunisie. Les familles tunisiennes participeront également, à hauteur d'à peu près 150 euros par famille tunisienne.</p> <p>Grâce aux différentes subventions, le montant demandé par élève sera de 262 euros/ élève de Mont sous Vaudrey.</p> <p>A cela, Mme Chanez, parent d'élève rappelle que l'APEC donnera 15 euros par élève pour tous les voyages scolaires.</p> <p>L'assemblée la remercie pour ces dons.</p> <p>Mme Sattonnay pose la question des frais concernant l'achat des billets d'avion. L'établissement aura du mal à avancer l'argent des billets d'avion en début d'année budgétaire si les recettes, présentées au budget du projet ne sont pas encaissées.</p> <p>Concernant la réussite de ce projet, Mme Lecomte tient à remercier encore vivement M. Bigueur et Mme Brulebois, vice-présidente du Conseil Général.</p> <p>M. Bigueur rappelle que le Conseil Général est engagé dans un autre projet avec la Tunisie et qu'il tient à ces échanges. Il souhaiterait, au moment de la venue des Tunisiens, réaliser une rencontre avec le Conseil Général.</p> <p>Mme Caron, parent d'élève pose la question du déplacement des familles jusqu'à Lyon. Mme Dupanloup répond qu'une réunion d'informations aux familles sera organisée avant les vacances de Noël. Mais plutôt que le covoiturage initialement prévu, peut-être que le déplacement en bus serait plus économique?</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p>	

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>2.2 – Contrats / DBM</p> <p>Mme Sattonnay demande un vote au CA pour donner la délégation au chef d'établissement de passer des contrats, c'est à dire signer des bons de commande.</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>Mme Sattonnay demande un vote pour sortir de l'inventaire une mono brosse (Phase financière).</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>Viennent les votes pour les participations aux voyages (acceptation des dons)</p> <p>L'APEC donnera 15€élève pour tous les voyages.</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>Le foyer du collège participera également de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">- 10 euros /élève pour le voyage à Fribourg soit 590 €* - 15 euros /élève pour Vulcania soit 705 €* - 10 euros /élève pour Bellecin soit 510 €* - 1000 euros pour le voyage en Tunisie. <p>* d'après le nombre d'élèves prévu au 30/11/2012</p> <p>Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 20</p> <p>2.3 – Budget 2013</p> <p>Mme Sattonnay fait une lecture du budget. Elle explique qu'il a changé de mode de présentation, qu'il est plus simple que les années précédentes</p> <p>Est évoqué le problème du sol, qu'une solution doit être trouvée pour le nettoyage efficace des sols.</p> <p>Vote : Abstention 1 Contre 0 Pour 19</p>	

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012
N° de la séance : 02 / 2012.2013

	Réservé à l'Inspection Académique
<p>III – INFORMATIONS DIVERSES</p> <p>- Mme Lecomte explique qu'une clé USB a été distribuée aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, mais que le nombre de clés supplémentaires n'est pas suffisant pour que l'ensemble des professeurs en ait.</p> <p>- la labellisation E3D sera demandée en avril, mai. Et pourquoi pas également l'agenda 21, qui est assez proche du label E3D?</p> <p>- Mme Lecomte explique qu'elle a reçu M. Harmand, responsable bâtiments du Conseil Général concernant la restructuration du collège. Il y aurait deux possibilités évoquées: la réhabilitation pour un coût d'environ 11 millions d'euros, ou la reconstruction à neuf, pour un coût d'environ 12 millions d'euros.</p> <p>M. Bigueur rappelle qu'un état des lieux par le Conseil Général, concernant les 28 collèges du département est en cours, et que le collège de Mont sous Vaudrey est une des priorités. Le début des travaux pourrait être envisagé en 2014 ou 2015.</p> <p>- Mme Lecomte rappelle les évènements avant les vacances de Noël:</p> <ul style="list-style-type: none">- le Téléthon le 7 décembre,- la venue de FR3 le 7 décembre après midi (reportage sur l'utilité pédagogique des tablettes numériques)- le 15 décembre, le collège participera de 10H à 16H au marché de Noël de Mont sous Vaudrey. <p>Mme Lecomte remercie l'assemblée. Elle lève la séance à 19h 35.</p>	